

**Vlaet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25158869*****Déposé / Reçu le****10 DEC. 2025****au greffe du t. Greffier de l'entreprise**N° d'entreprise : **0778.407.578****Nom**(en entier) : **Belgian Resilience Fund**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société en commandite**Adresse complète du siège : **Chaussée de la Hulpe 166, boîte 25, 1170 Watermael-Boitsfort****Objet de l'acte : Augmentation du patrimoine social - Modification des statuts - Réduction du patrimoine social**Décision du gérant statutaire prise le 11 juin 2025

Il ressort de la décision du gérant statutaire de la société en commandite 'Belgian Resilience Fund' prise le 11 juin 2025 que le gérant statutaire a décidé:

1. D'augmenter le patrimoine social de la société à concurrence de trente millions d'euros (EUR 30.000.000) pour le porter de son montant de soixante-quatorze millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante-huit euros et soixante-quinze centimes (EUR 74.228.368,75) à cent quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante-huit euros et soixante-quinze centimes (EUR 104.228.368,75), par la création de trente millions (30.000.000) nouvelles parts de catégorie Y aux prix d'un euro (EUR 1,00) par part, chacune libérée à concurrence de cent pour cent (100%).
2. Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution d'augmentation du patrimoine social susmentionnée, de remplacer le texte de l'article 5.1 et de l'article 5.2 des statuts de la société par le texte suivant:

"5.1. Patrimoine social

Le patrimoine social est représenté par cent quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante-huit et soixante-quinze centièmes (104.228.368,75) Parts sans mention de valeur nominale, dont cinq mille (5.000) Parts de Catégorie X et cent-quatre millions deux cent vingt-trois mille trois cent soixante-huit euros et soixante-quinze centièmes (104.223.368,75) Parts de Catégorie Y.

5.2. Catégories de Parts

Les Parts ont été divisées en deux (2) catégories, à savoir les Parts de Catégorie X et les Parts de Catégorie Y:

- (i) Il existe cinq mille (5.000) Parts de Catégorie X, numérotés de 1 à 5.000. Les Parts de Catégorie X ne peuvent être détenues que par le Gérant Statutaire ; et
- (ii) cent-quatre millions deux cent vingt-trois mille trois cent soixante-huit euros et soixante-quinze centièmes (104.223.368,75) Parts de Catégorie Y, numérotés de 5.001 à 104.228.368,75.

Sauf dispositions contraires dans les Statuts ou dans le Limited Partnership Agreement, les Parts de toutes les catégories bénéficieront des mêmes droits et avantages.

Sauf dispositions contraires dans les Statuts ou dans le Limited Partnership Agreement, les Parts ne peuvent pas changer de catégorie."

Il ressort de la décision du gérant statutaire susmentionnée que le gérant statutaire a constaté que le patrimoine social de la société est détenu par 13 associés, à savoir:

- par la société anonyme 'BRF Management', dont le siège est situé à 1170 Bruxelles, Chaussée de la Hulpe 166 boîte 25, et dont le numéro d'entreprise est 0778.360.167, en tant qu'unique associé commandité; et
- par 12 associés commanditaires.

Décisions du gérant statutaire prises le 12 août 2025

Il ressort des décisions du gérant statutaire de la société en commandite 'Belgian Resilience Fund' prises le 12 août 2025 que le gérant statutaire a décidé de réduire le patrimoine social de la société à concurrence de dix millions et quatre euros (EUR 10.000.004) pour le porter de cent quatre millions deux cent vingt-huit mille trois cent soixante-huit euros et soixante-quinze centimes (EUR 104.228.368,75) à quatre-vingt-quatorze millions deux cent vingt-huit

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Vlaet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

mille trois cent soixante-quatre euros et soixante-quinze centimes (EUR 94.228.364,75), sans annulation de parts, mais avec une réduction proportionnelle de leur pair comptable.

Il ressort des décisions du gérant statutaire susmentionnées que le gérant statutaire a constaté que le patrimoine social de la société est représenté par 104.228.368,75 parts, sans mention de valeur nominale, dont 5.000 Parts de Catégorie X et 104.223.368,75 Parts de Catégorie Y, et que chacune des parts représente la même fraction du patrimoine social de la société.

Il ressort des décisions du gérant statutaire susmentionnées que le gérant statutaire a constaté que le patrimoine social de la société est détenu par 13 associés, à savoir:

- par la société anonyme 'BRF Management', dont le siège social est situé à 1170 Watermael-Boitsfort, Chaussée de la Hulpe 166, boîte 25, et dont le numéro d'entreprise est 0778.360.167, en tant qu'unique associé commandité; et
- par 12 associés commanditaires.

BRF Management SA, gérant statutaire

Représentée par son représentant permanent, Madame Nathalie Bleunven

Déposé en même temps: statuts coordonnés

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).